



TE RAU MATA ARAI

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

Sommaire :

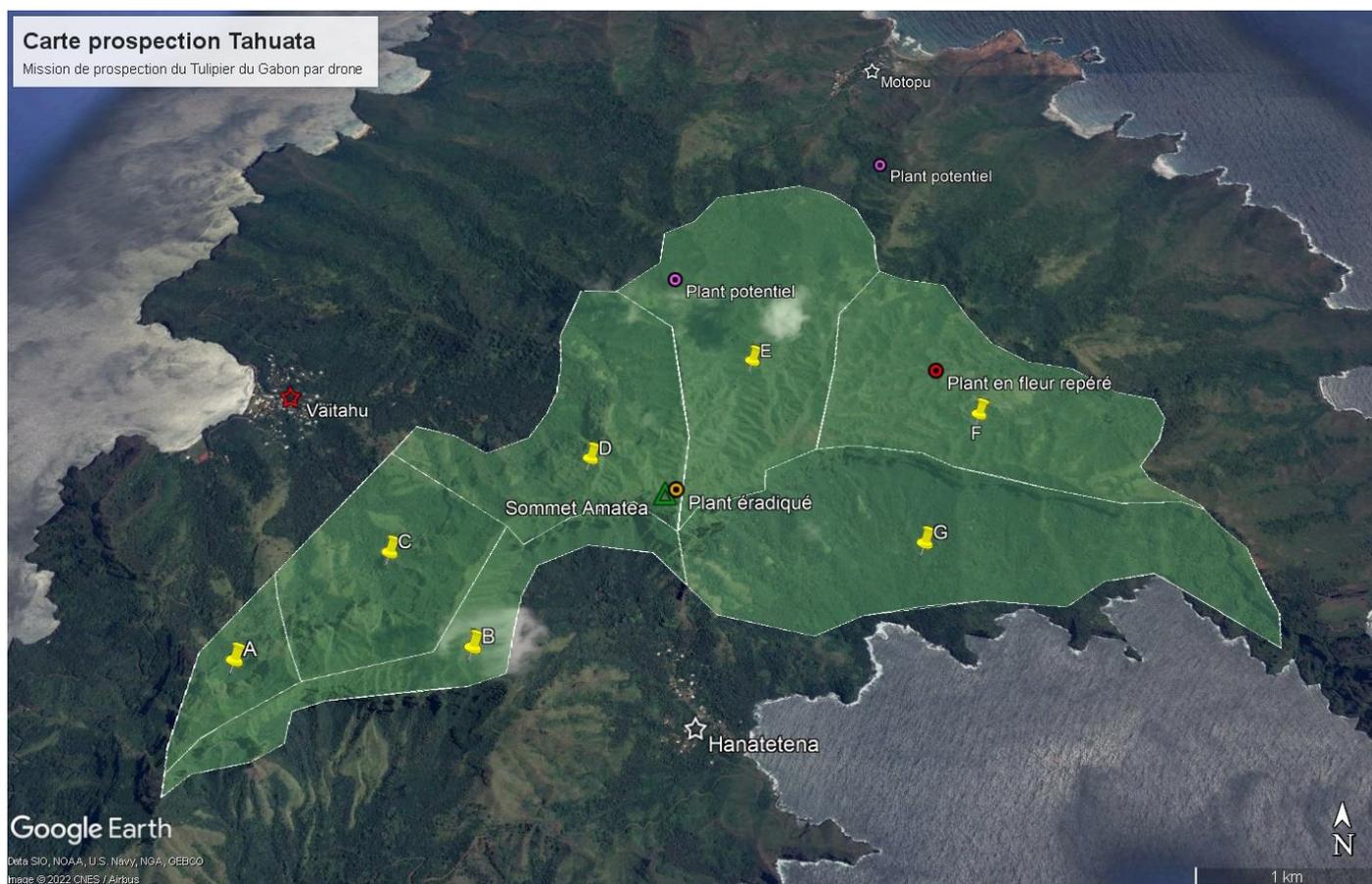
- Détection de 2 pisses pisses, *Spathodea campanulata*, par drone sur Tahuata
- Recensements des oiseaux sur 3 îlots des Gambier
- Plantation conservatoire sur Raivavae

Détection de 2 pisses-pisses, *Spathodea campanulata*, par drone sur Tahuata

Le pisses-pisses, aussi connu sous le nom de tulipier du Gabon, a été découvert en 2009 sur l'île de Tahuata, archipel des Marquises, sur la crête sommitale d'Amatea, à proximité de la parabole vers 900 m d'altitude. L'arbre avait été coupé et annelé en 2009 et 2010, mais n'avait pas péri et il présentait des rejets en 2012. En l'absence d'herbicide, ces rejets ont été coupés et annelés.

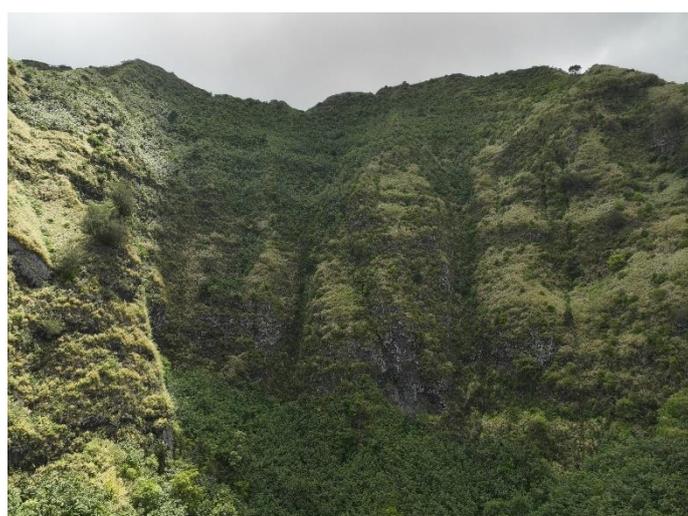
En 2016, la souche principale, dépérissante, présentait 11 rejets variant entre 1 m et 3 m. Deux plants de 3 m de hauteur avaient été découverts à 4 m vers le nord, deux plants de 2 m de haut à 2 m en contrebas et 4 plantules de moins de 4 cm, 1 à 2 m en contrebas, indiquant que l'arbre avait probablement fleuri et produit des graines. Les nouveaux plants ont été coupés et traités à l'herbicide. Pour éviter toute propagation supplémentaire, deux missions ont également été réalisées en 2018 et 2021. En 2021, le long de la traversière reliant Vaitahu à Motopu où 2 plants adultes et reproducteurs ont été localisés.

En 2022, il a été décidé de réaliser une mission de prospection par drone afin de localiser d'éventuels nouveaux foyers. La végétation a été photographiée sur une surface de 1391 ha, durant 6 jours de terrain, permettant de découvrir 2 nouveaux pieds (1 adulte en fleurs et 1 jeune).



Le drone est un outil de plus en plus utilisé pour faire de la prospection en Polynésie française, et son usage pourrait encore être optimisé dans les années à venir. Le relief escarpé de Tahuata, associé à une superficie importante à couvrir, justifiait l'utilisation du drone et ce ne sont pas moins de 5000 photographies qui ont été réalisées manuellement. L'automatisation du processus de captation est également envisageable. Cela permettrait une réduction du temps de vol ainsi que l'acquisition de données plus nombreuses et plus qualitatives.

Crête sommitale de Tahuata



Prise de vue de la végétation



Cette mission a été réalisée avec l'aide des membres de l'association locale « Pahi te manu makivi o Tahuata » et particulièrement Kahuetahi Teikiotiu, Tetahi Timau, Tehei Timau (réfèrent de Vaitahu), Pakee Atiefitu (réfèrent de Hanatetena), Kau Pahuavevao (réfèrent de Motopu) et Jeanne-Marie Barsinas (co-présidente).

Pour plus d'information sur la prospection par drone, contactez la Direction de l'environnement à invasives@environnement.gov.pf

Recensement des oiseaux sur 3 îlots des Gambier

En 2022, les membres de l'association *Toromiki no Mangareva* ont été sensibilisés et formés par Tehani Withers de la SOP MANU (lettre d'information n°34).

Des groupes de 10 à 21 bénévoles ont pu réaliser le recensement des oiseaux sur 3 îlots inhabités de Mangareva : **2 îlots sableux (Tauna et Kouaku) et 1 îlot rocheux (Makaroa).**

Au total ce sont 15 espèces qui ont été observées, nichant au sol ou dans les arbres des îlots.

Liste des espèces d'oiseaux marins et terrestres (migrateurs) observés sur les 3 îlots (T : Tauna ; K : Kouaku ; M : Makaroa)

	Nom français	Nom mangareva	Îlots
	Pétrel de Murphy	<i>Eupo?</i>	K
Puffin de la Nativité	<i>Kokokoko</i>	M	
Phaéton à Bec Jaune	<i>Tavake</i>	M	
Fou à Pieds Rouges	<i>Uau</i>	T M	
Fou Masqué	<i>Kena</i>	K	
Fou Brun	<i>Karena, kariga</i>	M	
Frégate du Pacifique	<i>Mokoe</i>	T K M	
Sterne Fuligineuse	<i>Kaveka</i>	M	
Sterne Huppée	<i>Tarara</i>	T K	
Noddi Gris	<i>Gaga</i>	M	
Noddi Brun	<i>Goio</i>	T K	
Noddi Noir	<i>Kikiriri</i>	T K M	
Gigys Blanche	<i>Kotake</i>	T K M	
Chevalier Errant	<i>Torea</i>	T K M	
Courlis d'Alaska	<i>Kivi</i>	K	

Rappelons que Makaroa a fait l'objet d'une opération d'éradication des chèvres et des rats en 2015, suivie de la plantation de *Fara Pandanus tectorius* et de *Miro Thespesia populnea*. Des nids artificiels y ont également été posés afin de favoriser de nouvelles nidifications.



Poussin de pétrel de Murphy, toujours présent sur Kouaku (à gauche) Côte de Motu Kouaku (à droite)

En parallèle du recensement des oiseaux, des pièges ont été posés pour s'assurer de l'absence de rat (tapettes Victor Snap-trap et 'Chewing Card') et de fourmis (bâtonnets Skippy). Les îlots sont encore indemnes de ces 2 espèces envahissantes.

Fort de ces informations, l'association va poursuivre ses actions de biosécurité sur les îlots et de sensibilisation de la population à la réduction des nuisances sur les îlots, avec la pose de panneaux d'information.

L'association a pu mener à bien ses projets grâce au soutien de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), de la Direction de l'environnement, de la commune des Gambier et de son comité des fêtes.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter [Shana Boosie](#) présidente de l'association *Toromiki no Mangareva*.

Plantation conservatoire sur Raivavae

En 2021, l'association *Paruru ia Raivavae* a participé à l'atelier de formation de la Diren, animée par la volonté de mieux connaître et protéger les plantes indigènes et endémiques de Raivavae.

Un projet a ainsi été monté avec l'aide de 2 botanistes, et l'organisation de 2 missions réalisées durant l'année 2022.

Tout d'abord, durant le mois de mars, une première mission, financée par la Diren, a permis à l'association de bénéficier de l'expertise de Ravahere Taputuarai. Les prospections réalisées sur le terrain ont permis, avec l'aide des bénévoles de l'association, de localiser et de reconnaître les espèces d'intérêt de l'île. Ce travail, présenté en réunion publique, a permis d'obtenir ou de confirmer auprès des anciens les noms vernaculaires des espèces. Un livret illustré, présentant les informations principales concernant les espèces d'intérêt, a été réalisé et fourni à l'association.

Ensuite, fort d'un projet structuré, l'association a obtenu un financement *TeMeUm* pour son projet de *Création d'une parcelle de conservation des espèces de Raivavae*. Outre le financement du matériel, ceci a permis à l'association de s'appuyer, en novembre dernier, sur l'expertise de Jean-François Butaud pour la priorisation des espèces à multiplier, la collecte des graines, boutures et jeunes plants ainsi que la mise en place de la pépinière au sein de laquelle plus d'une dizaine d'espèces sont déjà cultivées (actuellement, essentiellement des plantes utiles de basse altitude). A terme, les plants seront réintroduits sur une parcelle à vocation *conservatoire et pédagogique* avec mention des statuts biogéographiques, noms scientifiques, noms Raivavae et des usages.



Lors des deux missions réalisées en 2022, plus d'une vingtaine de personnes ont participé aux différentes réunions et un petit groupe de 4 à 5 personnes a mené des prospections en montagne, sur les îlots ainsi que dans les tarodières. Le terrain projeté pour accueillir la future parcelle conservatoire à Rairua a fait l'objet d'un inventaire et de recommandations quant à son aménagement (arbres à conserver, zones à planter, position de la pépinière...).

Les prochaines étapes à accomplir sont la mise à disposition de la parcelle conservatoire à l'association, la réhabilitation de la parcelle pour accueillir les plants d'espèces d'intérêt et la collecte des propagules des plantes prioritaires. *Un beau projet que nous ne manquerons pas de suivre !*

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Solange OPETA à l'adresse de l'[Association paruru ia Raivavae](#).

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à :
invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72